

donné lieu à l'émission de 165 brevets et, enfin, 3,160 autres brevets ont été émis sous les dispositions de la loi de l'Union. On peut se faire une idée de l'importance actuellement acquise par les brevets d'invention par le fait qu'en 1923 seulement il en a été délivré 2,021 à des inventeurs canadiens uniquement.

Ce fut en 1872 que, pour la première fois, des inventeurs étrangers firent breveter leurs inventions au Canada. Cette année-là, les demandes de brevets adressées au bureau des brevets d'invention, lequel dépendait alors du ministère de l'Agriculture, s'élevèrent à 752 et les honoraires s'y rapportant atteignirent \$18,652. Depuis lors, les opérations de ce bureau se sont constamment accrues sans la moindre interruption; cet accroissement a surtout été sensible entre 1901 et le 31 mars 1913. Pendant l'exercice 1912-13, il a été reçu 3,681 demandes et les droits et honoraires se sont élevés à \$218,125. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1928, il y a eu 11,845 demandes de brevet et le total des honoraires s'est monté à \$412,146 comparativement à 11,406 et \$438,690 d'honoraires en 1927. Le nombre de brevets accordés durant l'exercice terminé le 31 mars 1928 est de 9,518, comparativement à 10,018 en 1927, soit une diminution de 500. Parmi les brevets accordés en 1928, 6,287 ou 66 p.c., étaient à des inventeurs américains, 1,285 à des Canadiens et 712 à des citoyens de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 419 à des Allemands, 197 à des Français et 119 à des Australiens. Le tableau 21 donne la répartition par provinces des Canadiens ayant obtenu des brevets d'invention depuis 1918 jusqu'à 1928.

21.—Nombre d'inventeurs canadiens brevetés, par provinces, pendant les exercices terminés le 31 mars 1918-1928.

Provinces.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.
Île du Prince-Édouard.....	3	-	9	2	4	9	7	2	2	5	3
Nouvelle-Écosse.....	18	21	29	29	22	35	41	26	30	19	24
Nouveau-Brunswick.....	14	9	22	33	14	21	14	24	24	21	12
Québec.....	220	172	312	331	276	430	312	302	272	320	298
Ontario.....	398	386	636	708	508	845	673	559	561	499	537
Manitoba.....	91	66	86	118	75	158	83	66	68	89	71
Saskatchewan.....	84	76	94	119	101	166	106	101	90	68	100
Alberta.....	61	75	116	127	96	155	123	95	95	82	88
Colombie Britannique.....	83	70	147	177	103	202	174	127	150	129	152
Territ. du N.-O. et du Yukon...	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Total.....	973	875	1,451	1,645	1,199	2,021	1,533	1,302	1,292	1,232	1,285

Ce tableau nous montre que les provinces d'Ontario et de Québec, plus populeuses que les autres, ont obtenu le plus grand nombre de brevets, mais si l'on considère la relation des brevets à la population, on voit que la Colombie Britannique comptait en 1928 la plus grande proportion d'inventeurs, puisqu'elle obtenait un brevet par 3,835 âmes, tandis que dans les autres provinces ce coefficient s'établissait ainsi qu'il suit: Ontario, 6,010; Alberta, 7,180; Saskatchewan, 8,510; Québec, 8,880; Manitoba, 9,225; Nouvelle-Écosse, 22,780; Ile du Prince-Édouard, 28,800; et Nouveau-Brunswick, 34,580.

22.—Brevets d'invention—Demandes, émissions, cessions, etc., au cours des exercices terminés le 31 mars 1924-1928.

Détails.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.
Brevets d'invention demandés.....	nombr. 10,441	14,834	11,133	11,406	11,845
Brevets émis.....	9,000	9,508	11,001	10,018	9,518
Certificats de renouvellement de brevets.....	" 1,793	1,485	1,761	2,204	319
Caveats accordés.....	" 415	392	396	397	370
Cessions de brevets.....	" 5,061	7,519	5,948	6,409	7,011
Honoraires encaissés, net.....	\$ 390,934	474,614	455,211	438,690	412,146